

# **L'enjeu de la RTT : transformer les rapports sociaux et le sens du progrès**

**Jean-Marie Harribey**

## **Contribution à un travail collectif à paraître**

Si l'on jette un coup d'œil rapide sur deux siècles d'histoire sociale, on s'aperçoit que la réduction du temps de travail est un axe majeur et permanent de la revendication ouvrière et plus généralement salariale. A l'évidence, cela s'explique par l'aspiration des travailleurs à récupérer une partie de ce temps de leur vie qui leur est volé à des fins d'accumulation du capital : du temps pour souffler, du temps pour vivre. Mais, peut-être, derrière cette aspiration ô combien légitime, y a-t-il l'intuition que la RTT est la revendication la moins digeste par le capitalisme et qu'elle constitue de ce fait un objectif de lutte parmi les plus importants pour construire d'autres rapports sociaux et repenser le progrès. C'était vrai hier, cela le reste aujourd'hui, et vraisemblablement ce le sera encore davantage demain.

### ***Productivité, RTT et emploi***

Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans notre pays (mais les ordres de grandeur restent valables pour les autres pays d'Europe occidentale), la production a été multipliée par au moins 25<sup>1</sup> et le temps moyen de travail individuel a été divisé par 2. Bien que la population totale ait un peu plus que doublé, la population active occupée n'a augmenté que de 75% parce que la durée de scolarisation s'est beaucoup allongée et le droit à la retraite s'est généralisé. De ce fait, la productivité individuelle du travail<sup>2</sup> a été multipliée par environ 14,3. Ce qui signifie que, compte tenu de la baisse du temps de travail, la productivité horaire du travail a été multipliée par 28,6.

Le bond en avant de la productivité horaire (dû à de multiples causes : perfectionnement des techniques, élévation de la qualification, réorganisation et intensification du travail, etc.) a donc été utilisé en partie pour augmenter la production et le niveau de vie moyen, en partie pour diminuer considérablement la durée individuelle du travail, cette dernière baisse étant presque compensée par l'augmentation de la population active occupée, c'est-à-dire du nombre d'emplois : ainsi, le volume horaire global de travail a baissé de 12,5% depuis deux siècles<sup>3</sup>.

De la fin de la seconde guerre mondiale à 2001, on peut distinguer nettement deux périodes. Jusqu'aux années 1970, la tendance séculaire d'affectation des gains de productivité se poursuit : avec l'obtention de la troisième et de la quatrième journée de congés payés, la scolarisation accrue et le raccourcissement de la durée de vie active, le temps de travail diminue pendant que le pouvoir d'achat des salariés suit à peu près l'augmentation de la productivité du travail. Cette période correspond à celle de la régulation keynésienne au cours

---

<sup>1</sup> . Ces chiffres résultent de calculs (JMH) à partir de données tirées de O. Marchand, C. Thélot, avec la collaboration de A. Bayet, *Le travail en France (1800-2000)*, Paris, Nathan, 1997. Production au moins multipliée par 25 car les auteurs indiquent d'autres estimations possibles plus élevées, allant jusqu'à une multiplication par le facteur 40.

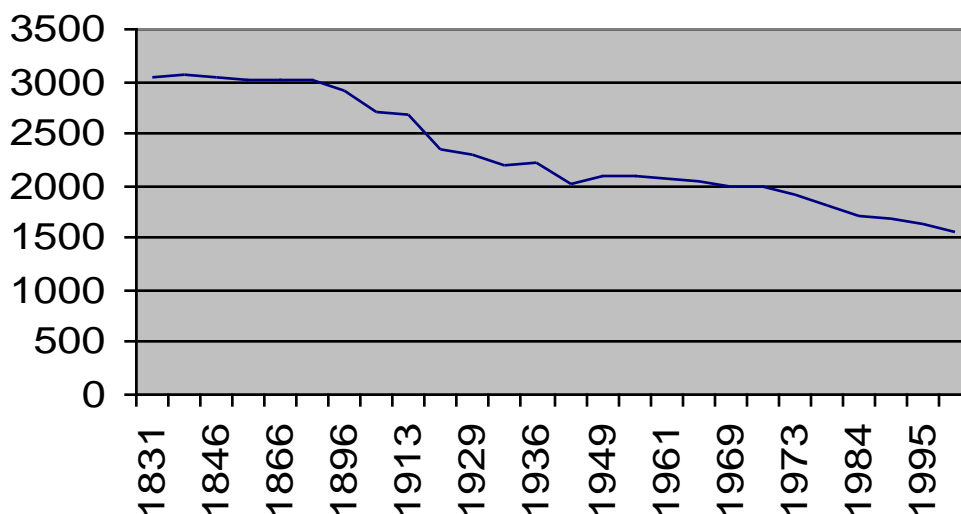
<sup>2</sup> . On distingue d'une part la productivité individuelle moyenne du travail qui est le rapport de la production (généralement la valeur ajoutée) et du nombre de travailleurs, et d'autre part la productivité horaire du travail qui est le rapport de la production et de la quantité d'heures de travail (nombre de travailleurs multiplié par la durée individuelle moyenne du travail) ; la productivité horaire est donc égale à la productivité individuelle divisée par la durée individuelle moyenne du travail.

<sup>3</sup> . La durée individuelle du travail a été multipliée par 0,5 ; la population active occupée a été multipliée par 1,75 ; donc le volume horaire a été multiplié par  $0,5 \times 1,75 = 0,875$ , soit 12,5% de baisse.

de laquelle le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits se stabilise, voire s'améliore légèrement pour les salariés. La période qui s'ouvre au début des années 1980 est très différente. Certes, à deux moments, un coup de pouce est de nouveau donné à la baisse de la durée légale du travail (passage de 40 à 39 heures hebdomadaires et cinquième semaine de congés en 1982, et passage à 35 heures en 1999). Mais, d'une part cette baisse de la durée légale ne s'accompagne pas d'une baisse aussi importante de la durée effective, et surtout d'autre part, le blocage des salaires en dessous de la progression de la productivité, facilité par la montée du chômage et la précarisation des conditions d'emploi, provoque une détérioration considérable de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée, estimée à environ 8 points de pour cent de celle-ci. Cette fois, le taux d'exploitation de la force de travail, qui s'était relativement stabilisé pendant les Trente Glorieuses, s'accroît terriblement.

On peut alors se demander ce qu'il serait advenu si, au cours de l'ensemble des deux derniers siècles, pour le même accroissement de la production que nous avons connu, la durée du travail n'avait pas diminué de moitié. Comme le volume horaire de travail nécessaire aurait diminué de 12,5%, et que la population active comptait 12,871 millions de travailleurs en 1806<sup>4</sup>, elle n'aurait plus été que de 11,262 millions à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Plus de la moitié de la population active, aurait été mise au chômage : nous aurions aujourd'hui plus de 14 millions de chômeurs en France, en sus de la précarité bien entendu, puisque plus il y a de chômeurs, plus la pression s'intensifie sur l'ensemble des salariés, employés ou non.

#### Evolution de la dure annuelle moyenne du travail en France de 1831 à 2002 (en heures)



Source : Graphique (JMH) à partir des données de O. Marchand, C. Thélot, avec la collaboration de A. Bayet, *Le travail en France (1800-2000)*, op. cit., p. 240, sauf dernière année 2002.

Il résulte de cela que la RTT a une influence directe non seulement sur le volume d'emploi mais aussi sur la répartition de la richesse produite.<sup>5</sup> On comprend facilement l'hostilité farouche, pour ne pas dire la haine, de toutes les générations du patronat à l'égard de la RTT, et particulièrement celle du MEDEF confronté à la loi des 35 heures. L'histoire se répète donc : au XIX<sup>e</sup> siècle, limiter le temps de travail des femmes et des enfants devait

<sup>4</sup> . O. Marchand, C. Thélot, avec la collaboration de A. Bayet, *Le travail en France (1800-2000)*, op. cit., p. 218.

<sup>5</sup> . Voir J.M. Harribey, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; *La démenche sénile du capital, Fragments d'économie critique*, Bègles, Ed. du Passant, 2<sup>e</sup> éd. 2004.

mettre l'économie en péril, puis, les congés payés en 1936, et, dernièrement, trop de temps passé à la retraite, menaçaient la compétitivité. Le MEDEF n'invente rien, il répète un discours rodé depuis deux cents ans qui vise à déconsidérer cette idée juste selon laquelle les travailleurs doivent pouvoir travailler moins longtemps au fur et à mesure que leur productivité augmente et ainsi améliorer leur situation relativement à celle des propriétaires du capital. En effet, réduire le temps de travail proportionnellement à la progression de la productivité, sans que parallèlement ne baissent les salaires, oblige les entreprises qui veulent maintenir la part de leurs profits à intensifier le travail ou bien à embaucher. On sait combien la loi des 35 heures leur a donné la possibilité de tirer parti de la première solution par une plus grande flexibilité exigée du travail. Mais elle a aussi permis de créer environ 350 000 emplois entre 1999 et 2002. Le patronat a donc fort bien compris que s'il concédait une baisse du temps de travail sans pouvoir baisser les salaires ni intensifier le travail, les salariés gagneraient sur tous les tableaux : plus de temps libre, moins de chômage et meilleur partage des revenus. Devant cette « horrible menace », le gouvernement Raffarin s'est empressé d'anéantir ce qu'il restait de la loi des 35 heures : le recours possible aux heures supplémentaires est passé de 130 heures à 180 par an ; et les petites et moyennes entreprises auxquelles la loi avait accordé un délai pour passer aux 35 heures n'y passeront pas, laissant ainsi environ 7 millions de salariés (soit près de la moitié des salariés du secteur privé) à l'écart de la mesure.

Et pendant que Raffarin détricotait un peu plus une loi des 35 heures déjà bien écornée par la flexibilisation du travail, le chômage reprenait sa marche en avant inexorable puisqu'il a rejoint le seuil des 10% de la population active, décrédibilisant encore davantage le discours incantatoire libéral appelant à un enrichissement de la croissance en emplois grâce à la baisse des salaires ou la baisse des cotisations sociales. Une croissance est dite plus riche en emplois si, pour une même croissance de la production, on crée un nombre d'emplois plus important pendant une période que pendant la précédente. Autrement dit, si, pour avoir un même accroissement du nombre d'emplois, il faut une croissance économique moindre, ou, tout simplement, si le nombre d'emplois augmente plus vite que la production. A supposer que la baisse du coût salarial ait la vertu de favoriser la création d'emplois que lui attribuent les libéraux et qu'ils n'ont jamais pu prouver, elle n'a strictement aucun effet sur l'enrichissement de la croissance en emplois (voir encadré). Les Etats-Unis ont connu au début des années 1990 une forte croissance économique avec une création d'emplois quasi proportionnelle (donc, sans *enrichissement* en emplois) car la productivité progressait très peu à taux pratiquement constant. Depuis la reprise de 2003, leur croissance ne crée pas d'emplois parce que la productivité évolue comme la production. En l'absence de RTT, la croissance s'est *appauvrie* en emplois. En France, la croissance s'est enrichie en emplois pendant la mise en place des 35 heures. Et si, aujourd'hui, la croissance repartait (ce qui, on va le voir, n'est pas souhaitable à long terme si l'on n'en change pas le contenu), il y aurait évidemment des créations d'emplois, mais, à cause de la hausse du temps de travail décidée par Raffarin (durée de cotisations pour la retraite allongée, interruption des 35 heures, contingent d'heures supplémentaires accru, etc.), cette croissance s'*appauvrirait* en emplois. Pour obtenir un certain volume de création d'emplois dans une structure donnée de l'économie, il faudrait une croissance de plus en plus forte !

#### **Salaires, RTT et contenu en emplois de la croissance**

On produit 100 avec 2 salariés. La productivité individuelle moyenne est de 50. Supposons que les salaires soient divisés par deux et que les entreprises doublent leurs effectifs. Si tous les salariés sont aussi efficaces, travaillent autant de temps et avec la même intensité que les deux premiers auparavant, la production passe à 200 et la productivité individuelle est stable à 50. On a créé des emplois mais le rapport entre production et emploi n'a pas bougé, ce

qui est logique puisque le contenu en emplois de la production, c'est l'inverse de la productivité individuelle. La croissance n'est pas devenue plus riche en emplois. Comment l'enrichir ? Il n'y a qu'une solution : faire en sorte que la productivité individuelle progresse moins vite. Dans l'exemple, il faut diminuer d'un cinquième le temps de travail individuel et embaucher un cinquième salarié : on produit toujours 200, la productivité horaire reste la même, la productivité individuelle n'est plus que de 40 et la croissance s'est enrichie en emplois. Dans une économie qui se tertiarise, la croissance peut aussi s'enrichir en emplois car la productivité augmente le plus souvent moins rapidement dans les services.

Le raisonnement libéral sur l'efficacité de la baisse des salaires pour enrichir la croissance en emplois ne tient que si les entreprises embauchent des salariés moins qualifiés et moins productifs (encore que l'embauche doit être plus forte que la baisse de la productivité individuelle). L'alternative est donc : riche en emplois de mauvaise qualité obtenus par la précarisation ou bien riche en emplois de qualité obtenus par la RTT.

### ***Productivité, RTT et modèle de développement***

L'affectation des gains de productivité à la baisse du temps de travail constitue donc un enjeu social de premier plan pour toutes les raisons indiquées ci-dessus, mais il en est une supplémentaire qui va, dans l'avenir, revêtir certainement une importance grandissante.

Personne ne conteste le fait qu'une forte croissance économique, dès l'instant où son rythme dépasse celui de la productivité individuelle, suscite une création d'emplois importante et favorise la résorption du chômage. Mais, aujourd'hui, et plus encore demain, une croissance économique durablement élevée sans que soit modifié son contenu ne peut et ne pourra qu'aggraver la crise écologique planétaire aux dimensions multiples. Cette crise revêt trois aspects qui se renforcent mutuellement : la pollution se généralise et les ressources naturelles s'épuisent après qu'elles furent accaparées, l'emprise écologique des activités humaines dépasse la capacité de la planète menacée entre autres de réchauffement climatique, et ce sont les pauvres qui pâtissent le plus de la dégradation écologique.<sup>6</sup>

Aussi, la RTT représente t-elle la seule manière de dépasser ce qui pourrait apparaître comme une contradiction entre notre objectif de supprimer le chômage et notre volonté de renoncer à la croissance capitaliste dévastatrice. Beaucoup de malentendus circulent à ce sujet au sein du mouvement social, et cela jusque dans les rangs d'Attac. Nous devons essayer de les lever car ils handicapent nos capacités d'action pour convaincre autour de nous du bien fondé de la RTT pour parvenir au plein emploi et en même temps à une économie plus écologique. Outre les malentendus, de nombreux faux procès ont été faits à la RTT qui témoignent que, à travers celle-ci, se joue une certaine conception de la société et du progrès.

Un premier malentendu porte sur la productivité elle-même. Dans la bataille sur les retraites, on a parfois entendu dire que revendiquer le partage équitable des gains de productivité revenait à accepter le productivisme du capitalisme. C'est mal comprendre que les gains de productivité restent un objectif souhaitable s'ils sont obtenus sans intensification du travail (ce qui veut dire sans entraîner des suppressions d'emplois) et sans ponction supplémentaire sur la nature qui lui serait insupportable. Ils peuvent donc servir à autre chose que produire et consommer toujours davantage : « L'économie vraie, l'épargne, consiste à économiser du temps de travail. »<sup>7</sup>

Un second malentendu porte sur la conception du plein emploi. Vouloir atteindre celui-ci ne signifie pas vouloir n'importe quel plein emploi. La bataille pour l'emploi n'équivaut

<sup>6</sup> . Voir le livre d'ATTAC, *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une société solidaire et économe*, à paraître Ed. Mille et une nuits, 2004 ; ainsi que le texte « Quel développement pour une société solidaire et économe ? Éléments pour un débat », à paraître dans *Lignes d'attac*, 2004.

<sup>7</sup> . K. Marx, *Principes d'une critique de l'économie politique (Grundrisse)*, 1857-1858, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968, tome II, p. 310.

pas à sacraliser le travail salarié nécessairement exploité. Le dépassement de la condition salariale ne viendra pas de la mise hors société d'une partie d'elle-même avec des chômeurs de plus en plus nombreux. La RTT trouve ici sa pleine légitimité pour répartir la charge de travail à accomplir dans de meilleures conditions et disputer au capital une part plus grande de la richesse créée.

Parmi les nombreux faux procès intentés à la RTT, il y a celui selon lequel réduire le temps de travail serait une solution malthusienne, consistant à partager la pénurie d'emplois sans chercher à dynamiser l'activité économique. Le raisonnement serait risible s'il ne traduisait pas un cynisme grossier : la mise au chômage de millions de travailleurs est le comble d'une forme bien singulière de partage et le recours au travail forcé à temps partiel est la RTT capitaliste par excellence à l'époque de la financiarisation et du néo-libéralisme.

Il existe donc une alternative entre la réduction du temps de travail et la flexibilisation du travail que l'économiste ultra-libéral jusqu'à la caricature Pascal Salin appelle sans rire « liberté du temps de travail »<sup>8</sup>. On peut reconnaître à l'argumentaire libéral le mérite d'une certaine cohérence : il s'inscrit dans le paradigme de la poursuite infinie de la croissance puisque l'emploi ne peut provenir que de la marchandisation toujours plus grande de la satisfaction des besoins et donc de l'extension des activités marchandes.<sup>9</sup> Faut-il y voir le signe d'une crainte que le partage du travail via une RTT égale pour tous ne réussisse à saper l'outil de régulation du capitalisme que constitue le chômage ? De plus, apparaît en filigrane une conception du travail tout à fait figée qui ne peut imaginer que le travail à *temps plein* puisse être réduit et qui fait de tout travail dont la durée est diminuée un travail à *temps partiel*. Ainsi Pierre Boisard, dans la revue *Esprit*, adoptant une démarche plus nuancée que la précédente mais confondant réduction du temps de travail et temps partiel, écrivait-il à propos de la RTT : « Deux conditions nous paraissent décisives : que les travailleurs soient libres individuellement d'opter pour la réduction de leur durée du travail et qu'il y ait la garantie de possibilité de *retour au temps plein*. »<sup>10</sup> La même rhétorique a prévalu lorsque le gouvernement Raffarin a remis en cause la loi des 35 heures ou lorsqu'il a décidé de supprimer un jour férié : « Les entreprises auront le choix entre supprimer un jour férié ou un jour de RTT ». Quel est le sens caché de l'expression « supprimer un jour de RTT » ? C'est feindre de croire que la norme n'a pas changé, comme si la durée légale de travail était restée à 39 heures par semaine et que, chaque fois que les salariés débauchent plus tôt ou ne viennent pas travailler le mercredi ou le vendredi après-midi, ils « prennent leur RTT », telle une prime occasionnelle, de surcroît indue. L'effet pervers de cette rhétorique est que même un grand nombre de salariés ont intégré ce langage, dénaturant ainsi la portée de l'abaissement de la durée légale du travail. Viendrait-il à l'idée de quelqu'un de dire lors de son repos dominical : « je suis en RTT » ? Non, parce que tous les temps de repos doivent être considérés indifféremment comme faisant partie de la norme sociale.

Nous voici donc au cœur d'une problématique de transformation sociale fondamentale car trop souvent, dans les cercles libéraux bien sûr, mais aussi au-delà, la durée du travail est considérée comme intangible, de même – cela va de pair – que la répartition entre salaires et

<sup>8</sup> . P. Salin, « Restaurer la liberté du temps de travail », *Le Monde*, 21 décembre 1995 ; « Les obstacles à l'emploi », *Revue française d'économie*, vol. X, n° 4, automne 1995, p. 3-35 ; « L'illusion de la réduction du temps de travail », *Revue des Deux Mondes*, septembre 1996, p. 11-32.

<sup>9</sup> . Dans son élan, P. Salin [« L'illusion de la réduction du temps de travail », *op. cit.*, p. 13] se laisse emporter par une verve inénarrable : « Logiquement, le nombre d'heures de travail est absolument illimité. » Pourtant, la population est nombreuse mais pas illimitée, et elle a la fâcheuse idée de dormir, aimer, manger... Il poursuit sur sa lancée [*ibid.* p. 15] : « Si tout individu pouvait exercer ses droits à la retraite le jour où il entre sur le marché du travail, le taux de chômage deviendrait nul. Mais le niveau de vie le serait aussi. » A ce rythme, notre auteur finira par nous dire que toute valeur provient du travail...

<sup>10</sup> . P. Boisard, « Partage du travail : les pièges d'une idée simple », *Esprit*, « La France et son chômage : crise économique ou crise structurelle ? », n° 204, août-septembre 1994, p. 44-51, citation p. 51, souligné par nous.

profits. A travers la RTT se jouent simultanément trois parties essentielles. La première concerne la répartition de la valeur ajoutée entre salaires et profits, la seconde concerne l'amélioration immédiate des conditions de vie qualitatives des salariés, et la troisième concerne l'affectation des ressources de telle sorte que l'avenir soit préservé en termes écologiques.

Ces trois préoccupations devraient conduire à envisager la RTT comme un processus permanent au fur et à mesure des gains de productivité et au fur et à mesure que les besoins matériels essentiels sont satisfaits pour toute la population. L'erreur principale des dispositifs de RTT mis en œuvre en 1982 et en 1998-2002 fut de la concevoir comme ponctuelle, comme si, à chaque fois on pensait adopter la durée du travail fixée dorénavant pour l'éternité. Ainsi, dès le processus de généralisation des 35 heures repris et achevé, il conviendrait aussitôt d'enclencher la marche vers les 32 heures hebdomadaires ou les 4 jours, et ainsi de suite, en faisant varier le rythme de la RTT en fonction de la situation de l'emploi, des inégalités à réduire, des modifications démographiques, etc.

La lutte pour la répartition des gains de productivité est une lutte de tous les instants qui n'a pas besoin d'être subordonnée au niveau de la croissance ni à celui de la richesse accumulée, c'est-à-dire elle ne peut être conçue comme acceptable quand l'emploi va mal et oubliée dès que la conjoncture repart. En ce sens, la RTT a une portée bien plus subversive et déterminante pour l'état des rapports de forces entre salariés et capitalistes et pour une transformation sociale que tous les projets d'îlots d'économie solidaire, de tiers-secteur ou d'économie plurielle, le plus souvent envisagés comme palliatifs aux dégâts sociaux du capitalisme et non comme alternative à celui-ci.

Enfin, on peut dire que la RTT s'intègre dans une vision rationnelle, et pour une fois raisonnable, de l'activité humaine que l'on pourrait résumer par la loi du moindre effort et du moindre gaspillage. Parce que le procès de travail reste le cœur de l'organisation des rapports sociaux capitalistes, et que la bataille qui s'y déroule reste fondamentale, la durée du travail constitue toujours un enjeu crucial : pour les capitalistes parce qu'elle signifie des gains de productivité et donc des marchés et des profits ; pour les salariés parce qu'ils peuvent soit être victimes de ces gains, soit en bénéficier, selon la manière dont ils sont obtenus et ensuite répartis.

Comment arriver progressivement à débarrasser nos esprits de la croyance inculquée par des décennies de conditionnement consumériste – si bien intériorisée au point de constituer un « habitus » – selon laquelle nous ne pouvons être mieux qu'en ayant davantage ? Il y a au moins un préalable impérieux. Les inégalités sociales étant si grandes, leur réduction est indispensable afin que l'amélioration de la qualité de la vie apportée par la RTT ne soit pas l'apanage de ceux qui ont déjà des revenus suffisants. D'ailleurs, la réduction des inégalités aurait une influence sur la dynamique économique puisque la propension à consommer des classes pauvres est plus élevée que celle des riches. Elle suffirait sans doute largement à assurer une croissance provisoire permettant de penser une transition en vue d'un décrochage volontaire de la croissance matérielle et du développement qualitatif dont nous avons besoin pour sortir de la voie de la marchandisation à outrance. Faire reculer la marchandise parce qu'on jugerait le temps de vivre comme une exigence de premier plan n'est possible que, premièrement, si, dans le même temps, sont assurés des services publics et une protection sociale de haut niveau dont dépend avant tout le bien-être des populations les plus démunies, et, deuxièmement, si les individus ont la possibilité de se livrer librement à des activités autonomes sans que ne pèsent sur eux de contraintes mercantiles.

La richesse sociale de ne se réduit pas à l'accumulation de marchandises, à des valeurs d'échange qui rapportent un profit monétaire. Un pan entier de la vie en société est constitué des rapports non marchands, au sein desquels sont produits des services dont le financement est socialisé (éducation, santé, retraites), et des rapports non monétaires qui procurent aussi

production et lien social (dans le cadre du travail domestique, du bénévolat et de la réciprocité).

Après plusieurs décennies de dénigrement libéral, nous devons réhabiliter ce non marchand et ce non monétaire, lieux où se produisent d'authentiques valeurs d'usage, éléments primordiaux de la richesse collective. Le combat pour donner une place à la gratuité est inséparable de celui qui vise à réduire le temps de travail au fur et à mesure que progresse la productivité, car au-delà des finalités de la production sont en jeu les finalités du travail.

La RTT est au centre d'un faisceau de déterminations qu'il faut penser dans leur complexité et leurs interactions : les rapports de forces entre les classes sociales et la nature des rapports sociaux, l'organisation du travail, les finalités du travail et de la production, le type de développement, la conception de la richesse sociale, la maîtrise du temps de vie, la transmission aux générations futures d'un capital productif, d'un patrimoine naturel, d'une culture et de valeurs. La RTT est un objectif de lutte et simultanément un moyen de s'extraire du piège tendu par le capitalisme : de Charybde en Scylla, chômage ou dévastation planétaire. En outre, elle peut aider à sortir par le haut d'un débat mal engagé sur une hypothétique « décroissance » : la crise écologique nous interdit aujourd'hui de continuer à adhérer à l'idéologie de la croissance infinie, mais personne ne souhaite non plus que les pauvres restent pauvres.

**(JMH)**